

AVIS

**Le Conseil Municipal se tiendra
Le vendredi 20 mars 2026
A 20H30
Dans les locaux de la mairie**

Ordre du jour :

1. Désignation du Secrétaire de séance
2. Installation du conseil municipal
3. Election du Maire
4. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 mars 2026
5. Création des postes d'adjoints Délibération :
6. Election des Adjoints
7. Lecture de la charte de l'élu local
8. Tableau du conseil municipal
9. Délégations d'attribution du conseil municipal au maire et organisation de la suppléance en cas d'empêchement du maire Délibération
10. Arrêté de délégations du maire au 1^{er} adjoint
11. Arrêté de délégations du maire au 2^{ème} adjoint
12. Indemnités de fonction du maire et des adjoints Délibération
13. Désignation des représentants au Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire (SIRS) Parnes/Montigny-en-Vexin Délibération
14. Déclassement de parcelle Délibération
15. Désignation du représentant au Syndicat d'Energie de l'Oise Délibération
16. Désignation des représentants aux assemblées générales spéciales de la Société Publique Locale INGE'OISE (anciennement ADTO-SAO) Délibération

Questions diverses

Le Maire, Pascal LAROCHE

